## ORGANISATION MONDIALE

## RESTRICTED

S/NGMTS/15

27 juin 1996

## DU COMMERCE

(96-2493)

Groupe de négociation sur les services de transport maritime

## NOTE SUR LA REUNION DU 25 JUIN 1996

- 1. La quinzième réunion du Groupe de négociation sur les services de transport maritime s'est tenue le 25 juin 1996. L'ordre du jour de la réunion figurait dans l'aérogramme WTO/AIR/368 du 21 juin 1996.
- Le Président a signalé qu'il avait consulté les délégations sur les trois questions qui appelaient une décision: que faire au sujet du processus de négociation lui-même - reprendre les négociations sur les services de transport maritime dans le cadre du nouveau cycle ou à une date antérieure; que faire au sujet des offres déjà présentées - les mettre en oeuvre en tant qu'engagements repris dans les listes ou les geler comme offres conditionnelles; et que faire au sujet de la suspension actuelle de l'application de l'article II - la renouveler ou la laisser devenir caduque. Sur la base de ses consultations, et en vue de tirer le maximum des négociations en cours et de créer la meilleure base possible pour les négociations à venir, le Président a avancé une proposition: premièrement, les négociations reprendraient à la date la plus proche qui permette d'envisager des perspectives raisonnables de succès, en tout cas en l'an 2000 au plus tard, au moment où elles devaient de toute façon avoir lieu conformément à l'AGCS; deuxièmement, les participants consolideraient, en tant qu'engagements spécifiques, les offres qu'ils avaient présentées à ce jour, étant entendu que ces engagements pourraient être modifiés et, au besoin, retirés dans le cadre des négociations une fois que celles-ci auraient repris (cette faculté de revoir les engagements s'appliquerait aussi aux engagements figurant déjà dans les listes qui avaient été contractés lors du Cycle d'Uruguay); troisièmement, il serait convenu de maintenir, jusqu'à la fin des négociations après leur reprise, la suspension actuelle de l'application de l'article II de l'AGCS dans le secteur maritime, afin d'éviter que les pays soient obligés de recourir à des exemptions de l'obligation NPF.
- 3. Les Philippines, parlant au nom des pays membres de l'ANASE, et la Turquie ont appuyé la proposition du Président à condition que celle-ci bénéficie d'un soutien analogue de la part des principaux partenaires commerciaux. Les Philippines ont rappelé aux participants qu'à la fin du Cycle d'Uruguay, les pays membres de l'ANASE avaient maintenu leurs engagements concernant les services de transport maritime tandis que d'autres participants avaient réduit, voire retiré, leurs offres. Les autres délégations ont répondu à la proposition du Président en en examinant séparément les différents éléments.
- 4. Le premier élément de la proposition du Président était dans l'ensemble acceptable pour les participants, malgré des divergences de vues quant à la date précise de la reprise des négociations. L'Argentine, le Canada, les Etats-Unis, Hong Kong, l'Inde, la Norvège et la Nouvelle-Zélande ne voyaient guère d'utilité à une reprise prématurée et préféraient attendre jusqu'au prochain cycle de négociations. Le Nigéria pouvait, tout comme l'Australie, accepter d'attendre jusqu'au prochain cycle, même s'il aurait préféré une date plus rapprochée. Le Brésil, la Colombie, les Communautés européennes, Cuba, le Maroc, le Mexique, la République dominicaine, la Suisse et la Turquie étaient partisans d'une reprise des négociations avant le prochain cycle et certains d'entre eux souhaiteraient

qu'elle intervienne bientôt. Le Japon et la République de Corée auraient préféré une courte prolongation des négociations mais étaient disposés à accepter qu'elles reprennent avant le prochain cycle. La Roumanie a dit qu'il vaudrait mieux poursuivre les négociations plutôt que de les suspendre, même si la date limite était très éloignée. La Pologne a appuyé cet élément de la proposition du Président, tandis que le Chili était disposé à accepter tout consensus qui se ferait sur la question.

- 5. Le deuxième élément de la proposition du Président a recu l'appui de Hong Kong, de la Norvège et de la Nouvelle-Zélande, qui souhaitaient vivement une forte consolidation des offres. Le Canada a dit qu'il envisagerait des consolidations partielles sur une base NPF et s'engagerait politiquement à mettre en oeuvre le reste, à condition que les autres soient disposés à faire de même. L'Australie a déclaré qu'elle maintiendrait ses engagements au titre du Cycle d'Uruguay et de même que sa meilleure offre si les autres faisaient de même. Le Japon a dit qu'il envisagerait lui aussi de consolider certains points et d'en geler d'autres s'il était convenu de suspendre les négociations pour une brève période seulement. Le Mexique a dit que s'il ne pouvait y avoir consensus sur une consolidation temporaire des offres, celles-ci devraient au moins être gelées avec un engagement politique quant à leur mise en oeuvre. Le Maroc a déclaré qu'il ne fallait pas perdre tous les résultats acquis et qu'une solution de compromis devait être trouvée. L'Argentine a exprimé des doutes, sur le plan juridique, quant à la signification de la consolidation dès lors que l'obligation NPF était suspendue, et a estimé que des engagements politiques seraient peut-être plus opportuns dans ces conditions. La Suisse a dit qu'elle pourrait difficilement consolider son offre mais qu'elle envisagerait de prendre un engagement politique. Les Communautés européennes, le Japon, le Maroc, la République dominicaine et la Suisse étaient d'avis, avec d'autres participants, qu'il faudrait peut-être faire preuve d'une certaine flexibilité au sujet du deuxième élément de la proposition. Le Brésil, la Colombie, Cuba, le Nigéria, la Pologne, la République dominicaine et la Roumanie n'étaient pas en faveur d'une consolidation mais d'un simple gel des offres. Le Chili et les Communautés européennes ont dit qu'ils pourraient difficilement prendre des engagements en l'absence d'un accord véritablement multilatéral auquel tous les principaux partenaires commerciaux participeraient. La République de Corée a dit qu'elle n'était pas favorable à un accord qui aboutirait à un ensemble modeste de résultats excluant certains principaux participants.
- 6. L'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, les Communautés européennes, Cuba, le Japon, le Maroc, le Mexique, la Pologne, la République de Corée, la République dominicaine, la Suisse et la Turquie ont appuyé le troisième élément de la proposition du Président, à savoir le maintien de la suspension de l'obligation NPF. Les Communautés européennes, le Maroc, la Suisse et la Turquie, ainsi que d'autres participants, ont dit qu'il serait nécessaire de préciser une date ferme à laquelle la suspension prendrait fin. Les Etats-Unis ont déclaré qu'ils envisageraient la suspension, même si ce n'était pas la solution qu'ils préféraient, à condition que les négociations ne reprennent pas avant le prochain cycle. Hong Kong, l'Inde, la Norvège et la Nouvelle-Zélande se sont déclarées vivement préoccupées du fait que la suspension de l'obligation NPF se poursuivrait après la fin du mois de juin 1996. Le Nigéria était disposé à accepter tout consensus qui se dégagerait sur ce point.
- 7. Les Communautés européennes, Singapour et la Suisse ont appuyé l'idée d'une clause de paix, selon laquelle les participants s'abstiendraient de prendre des mesures pour améliorer leur position de négociation. Les Etats-Unis ont dit qu'une clause de paix en l'absence de négociation engagée serait sans précédent.
- 8. Cuba et l'Islande ont présenté des offres conditionnelles.
- 9. Le Président a dit qu'il poursuivrait les consultations informelles sur sa proposition en vue d'arriver à un consensus.